

# 1 ERES RENCONTRES DE L'ACTION INTERNATIONALE DES COLLECTIVITES FRANÇAISES DE L'OCEAN INDIEN

---

Saint-Denis de La Réunion, 8 décembre 2014  
Hôtel Le Créolia

---

## ACTES & SYNTHÈSES

---



# SOMMAIRE

---

PROGRAMME.....	3
DISCOURS INTRODUCTIFS .....	4
Stéphane FOUCAULT .....	4
Roland RIES.....	6
David LORION .....	7
SEANCE PLENIERE .....	10
Les interventions .....	10
Le débat .....	15
RESTITUTION DE L'AGORA.....	18
ATELIER 1 .....	18
Cadrage .....	19
Interventions et témoignages .....	19
Synthèse .....	23
ATELIER 2 .....	24
Cadrage .....	24
Interventions .....	24
Éléments du débat.....	26
DISCOURS DE CLOTURE .....	28
LISTE DES PARTICIPANTS .....	29

# PROGRAMME

---

- 9h30           OUVERTURE
- Mot de bienvenue de Stéphane Foucault, directeur de l'AFD à La Réunion  
Mot d'introduction et rappel des objectifs de la journée, Roland Ries, président de Cités Unies France  
Mot d'introduction de David Lorion, 3<sup>e</sup> vice-président de la Région Réunion
- 10h00           SEANCE PLENIERE
- Les nouveaux enjeux de la coopération des collectivités territoriales, quelles déclinaisons dans l'océan Indien ?***
- Animatrice :** Astrid Frey, chargée de mission Cités Unies France
- Intervenants :**  
Cités Unies France, Roland Ries, président de Cités Unies France  
Ville de La Possession, Eve Lechat, conseillère municipale  
Ville de Mamoudzou, Bacar Ali Boto, 1<sup>er</sup> adjoint au maire  
Conseil général de La Réunion, Pierre Vergès, 4<sup>e</sup> vice-président  
Conseil régional de La Réunion, David Lorion, 3<sup>e</sup> vice-président
- Débat et retours d'expériences d'autres collectivités***
- 13h30           AGORA
- L'action internationale sur mon territoire***
- Ce temps d'échange propose de questionner l'action internationale des collectivités : Comment élaborer une bonne stratégie internationale ? Comment valoriser l'action internationale sur son territoire ?
- 14h30           ATELIERS
- Atelier 1 – Les apports de l'international pour une politique locale jeunesse***
- Atelier 2 – Coopération internationale, attractivité et rayonnement des territoires***
- 16h30           SEANCE PLENIERE
- Restitution des ateliers
- 17h00           CLOTURE
- Prochaines étapes de la dynamique de coopération internationale à la Réunion***
- Stéphane Foucault, directeur de l'AFD à La Réunion  
Roland Ries, président de Cités Unies France
- 18h00           COCKTAIL offert par la Ville de Saint-Denis à l'Ancien Hôtel de Ville, 2 rue de Paris

# DISCOURS INTRODUCTIFS



## STEPHANE FOUCAULT

*Directeur de l'AFD à La Réunion*

Je suis heureux de vous retrouver aujourd'hui pour ces 1ères rencontres de l'action internationale des collectivités locales.

Organisées par Cités Unies France, avec le concours de la Région Réunion et de l'Agence française de développement, cette journée est le premier aboutissement de la démarche engagée il y a deux ans, presque jour pour jour, avec le Conseil général, le Conseil régional et l'Association des maires du département de la Réunion pour la création d'un Club des coopérations décentralisées local.

Cette initiative, non institutionnalisée si ce n'est par une « déclaration d'intention », a pour première caractéristique sa nature non engageante. Par la volonté et la mobilisation des collectivités locales réunionnaises actives à l'international, ou qui souhaitaient s'engager, cette initiative a entraîné une dynamique de débats, de réflexions, d'échanges. Des ateliers périodiques, tout au long de ces deux années, ont permis de réunir les acteurs et leurs partenaires autour de problématiques communes auxquelles les collectivités sont confrontées dans leur action à l'international. Auxquelles vous êtes confrontés.

Cette démarche originale a intéressé les acteurs nationaux de la coopération décentralisée. Elle nous amène aujourd'hui, grâce à l'appui de Cités Unies France, à ces Rencontres qui doivent permettre la pose d'une seconde pierre à ce travail de mise en commun, à l'unisson autour d'une coopération partagée et bénéfique pour la Réunion comme pour la région de l'océan Indien. C'est pour cela que l'AFD apporte son soutien appuyé aux réseaux d'acteurs de la coopération régionale, afin d'aider à rendre plus lisibles, plus efficaces, plus coordonnées ces actions en faveur de l'insertion de la Réunion dans son espace régional.

Vous connaissez à La Réunion l'AFD pour son rôle de financeur de vos programmes d'investissement. A côté de ce mandat en Outre-mer, l'AFD est un établissement public qui a pour mission de financer et d'accompagner le développement des pays du Sud.

L'AFD finance, grâce à une palette d'outils qui va de la subvention au prêt, des projets conçus et mis en œuvre par nos partenaires du Sud. Projets qui contribuent, par exemple, au renforcement des systèmes d'éducation et de santé, au

développement d'exploitations agricoles, de petites entreprises, à l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'énergie...

L'approche défendue par l'Agence depuis plusieurs années est celle d'une action transversale, qui dépasse les interventions « secteurs par secteurs », et donne une place centrale à la collectivité (gouvernements locaux, entreprises publiques, institutions financières). Agir sur le territoire est un levier essentiel de développement.

Fort de ce constat, l'AFD a développé des partenariats avec les collectivités territoriales françaises depuis les années 1990. Inscrite depuis dans le programme d'orientation stratégique de l'Agence, ces relations historiques avec les collectivités locales concernent aujourd'hui l'ensemble de nos géographies et de nombreux secteurs d'intervention.

Pour répondre au mieux à la demande de nos partenaires du Sud, l'AFD fait appel à l'expertise des collectivités locales françaises. Celle-ci est sans conteste déterminante sur des sujets majeurs, au cœur des enjeux de développement comme l'eau et l'assainissement, les transports et la mobilité urbaine, la gestion des déchets, la planification urbaine, les schémas d'aménagement, le développement économique, les plans climat. Pas moins de 50 opérations de l'AFD ont été développées avec des collectivités françaises, allant du financement parallèle aux projets « cofinancés ».

A La Réunion, l'AFD est associée dans le cadre d'accord-cadre de partenariat avec les acteurs majeurs de la coopération régionale (d'abord le conseil régional et le conseil général mais également la ville du Port). Il s'agit de coordonner autant que possible les projets de l'AFD dans la région avec leurs orientations en matière d'action internationale. Plusieurs cofinancements de projets ont été mis en œuvre et l'expertise réunionnaise est utilisée, et valorisée, dans des projets de l'AFD dans la région, dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'énergie ou de l'eau et assainissement.

Clairement, l'AFD a besoin des collectivités locales françaises pour trouver des solutions adaptées aux territoires en développement. Ces collaborations avec les collectivités participent à l'attractivité de l'offre de l'AFD, j'élargirais et dirais de l'offre de « France ». Il faut utiliser ces similitudes de territoire pour développer des projets adaptés aux contextes

locaux, des solutions innovantes, tout en valorisant les savoir-faire français.

En Outre-mer, je sais qu'il est plus difficile de parler de coopération décentralisée, tant on se trouve dans une coopération de proximité, régionale donc.

Chez nous, dans l'océan Indien, où les similitudes sont aussi nombreuses que les écarts sont grands, des problématiques communes existent : territoires insulaires, tropicaux, éloignés des grandes voies de communication. Et il faudra également répondre à des enjeux collectifs : des ressources communes à préserver - les biens publics régionaux : biodiversité, environnement, climat - mais également les capitaux communs du développement humain avec la santé ou l'éducation. Et c'est aussi pour cette raison que vous vous engagez à l'international, pour le développement de votre territoire.

Et pourtant, l'action internationale des collectivités ne peut se faire, dans un contexte de contractions des budgets des collectivités, sans une attention particulière sur les retombées locales d'une coopération internationale, sous le regard de vos administrés. Aussi, le volet économique, à juste titre, est de plus en plus prégnant dans les actions internationales. Alors que dans le même temps, les projets de solidarité doivent pouvoir aussi être valorisés pour votre territoire.

Ces questionnements, ces nouvelles problématiques vont aujourd'hui être largement étudiées, lors des séances plénières tout comme pendant les ateliers. J'espère que la richesse des débats permettra de dégager des pistes de travail pour une action internationale de la Réunion au cœur de ses enjeux locaux et au service du développement des pays voisins de l'océan Indien.

Je vous souhaite à tous un excellent séminaire.





## ROLAND RIES

*Président de Cités Unies France*

*Maire de Strasbourg*

J'ai le plaisir de vous accueillir pour ces premières rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales françaises dans l'Océan Indien ce lundi 8 décembre 2014 à Saint Denis de La Réunion.

Cette manifestation rassemblera pour la première fois des collectivités réunionnaises, mahoraises, métropolitaines autour de leurs pratiques internationales, aux côtés de l'Agence française de Développement et de Cités Unies France. Elle s'adresse également aux partenaires, institutionnels, techniques et politiques de ces collectivités.

Alors que l'action extérieure des collectivités territoriales est un état de fait incontestable, encore confirmé par la loi d'orientation et de programmation sur la politique de solidarité et de développement de juillet 2014 (LOP), celle-ci est en constante mutation. Afin d'analyser les enjeux de cette mutation, de débattre des pratiques existantes et de dresser des perspectives communes, nous avons invité les collectivités françaises et leurs partenaires, élus et praticiens de l'action extérieure des collectivités à participer à cette journée.

Cités Unies France anime et mutualise depuis 40 ans l'action internationale des collectivités françaises. Rassembler, partager les expériences, favoriser les mutualisations, c'est le métier de Cités Unies France. Cette action a évolué des jumelages à la coopération décentralisée de développement et de solidarité. Aujourd'hui, nous défendons la notion d'internationalisation des territoires prenant en compte l'importante question du rayonnement et de l'attractivité.

En 40 ans, le réseau français des partenariats de collectivités est devenu le premier au monde ; et les lois, que nous avons soutenues, donnent un cadre législatif et réglementaire très libéral à cette action internationale.

Depuis 2000, vous avez une supériorité sur les collectivités métropolitaines. La loi d'orientation pour l'Outre-Mer (LOOM), vous confère, en plus, compétence en matière de diplomatie régionale. En tant que maire de Strasbourg, pouvoir agir sur la politique franco-allemande serait pour moi sans

doute utile. Votre expérience, au sein de la Commission de l'Océan Indien (COI) nous intéresse beaucoup.

Puisque nous sommes aux questions législatives, permettez-moi de vous rappeler la loi de 2005 qui permet d'utiliser jusqu'à 1% de la redevance portant sur l'eau et l'assainissement pour des actions de solidarité internationale.

Sachez que nous avons obtenu par un amendement à la Loi sur la politique de développement (LOP) qui vient d'être votée d'étendre cette possibilité du 1% aux domaines du ramassage et du traitement des ordures ménagères.

Nous avons, avec ces deux lois, une véritable « taxe Tobin » pour l'écologie urbaine ; je ne doute pas que les collectivités de La Réunion et de Mayotte pourront utiliser cette nouvelle facilité.

Vous entretenez des partenariats essentiellement dans l'océan Indien : Maurice, Comores, Seychelles, Madagascar ; mais aussi en Afrique : Afrique du sud, Mozambique, Tanzanie, et, dans des pays plus lointains, comme l'Inde, la Chine ou l'Australie. Les collectivités métropolitaines travaillent aussi avec nombre de ces pays, une mise en commun de nos expériences me paraît judicieuse.

Il en va de même, pour les thèmes de la coopération. Vous avez fait de la mobilité de la jeunesse, de la cohésion sociale mais aussi des échanges économiques, des priorités. Ceci nous intéresse beaucoup.

L'action de la Région Réunion avec la CCI sur les échanges en matière de recherches et de nouvelles technologies mérite particulièrement notre attention.

Chers amis, je me réjouis de me trouver parmi vous pour cette séance de travail. Cela fait des années, que nous en parlons. Le regretté M. Roland Robert, ancien maire de la Possession, auquel je rends hommage ici, devant vous, était un des plus anciens membres du bureau exécutif des Cités Unies France ; il réclamait depuis longtemps une telle rencontre. Son vœu est aujourd'hui exaucé.

Je vous souhaite et je nous souhaite un débat riche et constructif.



## DAVID LORION

### *3e Vice-président de la Région Réunion*

*délégué au développement économique, à l'aménagement équilibré du territoire, aux grands équipements et au SAR*

Permettez-moi avant tout d'excuser le Président Didier ROBERT qui, retenu par d'autres obligations, n'a pas pu être présent parmi nous aujourd'hui.

Il aurait bien évidemment souhaité pouvoir débattre avec vous ce matin du thème de l'action internationale des collectivités territoriales mais il a été empêché, en raison d'un agenda particulièrement chargé en cette fin d'année, et il m'a demandé de le représenter à l'occasion de l'ouverture de ces Rencontres.

C'est donc en son nom, et en mon nom personnel que je salue l'ensemble des participants présents aujourd'hui et plus particulièrement celles et ceux qui ont effectué le déplacement jusqu'à notre île.

Je vous souhaite la bienvenue à La Réunion et j'espère que ce séjour vous permettra d'apprécier les atouts et les charmes de notre île.

Permettez-moi en particulier de remercier la présence de M. Roland RIES, Maire de Strasbourg et Président de Cités Unies France à l'initiative de cette journée.

Je tiens également à saluer la participation de Mayotte à cet événement, territoire avec lequel nous avons entamé, depuis l'accession de ce territoire au statut de Région Ultrapériphérique en 2014, une nouvelle collaboration, qui s'est particulièrement illustrée cette année dans le cadre de l'élaboration du Programme de coopération territoriale.

Plus qu'un simple rendez-vous entre des collectivités territoriales, ces premières Rencontres se veulent avant tout être un véritable lieu d'échanges où se confrontent les expériences, les points de vue, les réflexions autour d'un seul et même enjeu : le renforcement de l'action internationale des collectivités françaises de l'océan Indien.

A cet égard, je tiens à nouveau à remercier Cités Unies France d'avoir pris l'initiative d'organiser cet événement, en lien avec l'Agence française de développement et la Région Réunion.

Depuis plus de 20 ans désormais, il est d'usage de parler de l'action internationale des collectivités territoriales.

Mais évoquer ce thème au moment où entre en vigueur la nouvelle loi relative à la politique du développement et de solidarité internationale, qui consacre la notion d'action extérieure des collectivités territoriales, et le faire dans l'océan

Indien, c'est tout l'intérêt de ces premières Rencontres.

Vous le savez comme moi, le Ministre des affaires étrangères Laurent Fabius, sur la base du rapport d'André Laignel sur la coopération décentralisée, a souhaité donner un nouvel élan à l'action internationale des collectivités territoriales.

La notion de coopération décentralisée, consacrée depuis des années, laisse place désormais à l'acception plus large « d'action extérieure des collectivités territoriales » qui traduit la volonté de donner une plus grande cohérence à la politique de développement et de solidarité internationale en France.

C'est tout le sens de l'orientation visant à renforcer la coordination de l'action extérieure des collectivités entre elles et avec le Quai d'Orsay et donner une impulsion particulière à la « diplomatie économique ».

Par ailleurs, je le disais, parler de l'action extérieure des collectivités territoriales de l'océan Indien, à La Réunion, trouve une signification toute particulière.

On parle d'ailleurs davantage de coopération régionale pour qualifier l'action internationale des collectivités territoriales menées en Outre-mer, et en particulier à La Réunion.

A ce titre, on peut distinguer l'action menée à l'initiative des communes et leurs groupements dite de « coopération décentralisée », et l'intervention de plus grande envergure, du Département et plus particulièrement de la Région Réunion en matière de coopération régionale, rendue possible par l'adaptation du cadre juridique en Outre-mer.

L'objectif de cette action est clair : renforcer les relations de La Réunion avec les pays riverains et les organisations régionales de la zone.

L'insertion de La Réunion dans son environnement régional constitue en effet pour notre île un objectif prioritaire de sa stratégie de développement. La coopération régionale apparaît aujourd'hui comme une nécessité pour La Réunion, au risque de se retrouver marginalisée dans un environnement où de nombreux processus de coopération et d'intégration sont à l'œuvre avec par exemple, la COI (Commission de l'océan Indien), le COMESA (Marché commun de l'Afrique australe et orientale) et la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe).

La Réunion se distingue par sa relative richesse, ses nombreux atouts ainsi que par son expertise dans de multiples domaines, dans une zone caractérisée

par de fortes disparités et des écarts de développement (22 États parmi les pays les moins avancés, deux pays appartenant au G20).

Parallèlement, les pays de l'océan Indien doivent faire face à des risques naturels et à des menaces de tous types (instabilité politique, actes de piraterie, etc.) qui sont des freins au développement des relations politiques et économiques, mais qui constituent également autant d'opportunités en matière de coopération régionale.

Dans ce contexte, La Réunion entend valoriser pleinement sa double appartenance à ces deux ensembles géoéconomiques que constituent, d'une part, l'Europe dont elle fait partie intégrante depuis 1957. D'autre part, elle fait géographiquement partie de l'espace indiaocéanique qui se compose pour l'essentiel d'États ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) qui entretiennent des relations privilégiées avec l'Union Européenne.

Cette double appartenance lui confère des atouts, mais constitue aussi un facteur de complexité. C'est dans ce cadre que la Région, avec l'ensemble de ses partenaires, souhaite promouvoir une politique active de coopération régionale avec les États de l'océan Indien.

Les échanges, économiques, culturels, politiques ont toujours existé entre les pays de La Réunion et les pays de la zone, pour des raisons historiques, géographiques et culturelles. Avec le processus de décentralisation entamé en 1982 et l'adhésion de la France, pour le compte de La Réunion, à la COI, la coopération régionale s'est progressivement développée et la Région Réunion y a fortement contribué.

Le cadre juridique, qui a évolué avec la loi d'orientation pour l'outre-mer, a confié de nouvelles et d'importantes responsabilités au Président de Région (possibilité de négocier et signer des conventions avec les gouvernements de la zone, possibilité de représenter la France au sein des organisations régionales de la zone).

La Région est ainsi devenue un acteur majeur de la coopération régionale à La Réunion, a signé plusieurs conventions avec les pays de la zone et a mené, depuis 2010, de nombreuses initiatives en matière de coopération régionale.

Cette politique réaffirme avant tout l'importance du renforcement des relations avec les pays de la zone océan Indien, qu'il s'agisse des puissances économiques émergentes disposant d'un fort potentiel de développement et faisant partie du « Grand océan Indien » ou de nos voisins les plus immédiats qui présentent également de nombreuses perspectives de coopération.

Elle répond également à la nécessité de conforter la dimension économique de notre coopération, sans pour autant se détourner des autres secteurs d'activité qui participent également à l'insertion régionale de La Réunion et dès lors qu'ils s'inscrivent dans nos compétences ou priorités.

Voilà donc quelques éléments concernant la politique de la Région Réunion en matière de coopération régionale que je souhaitais porter à votre réflexion. Je me permets donc de « nous » souhaiter de fructueux échanges à l'occasion de ces Rencontres.





# SEANCE PLENIERE

## LES NOUVEAUX ENJEUX DE LA COOPERATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, QUELLES DECLINAISONS DANS L'OCEAN INDIEN ?

---



---

## LES INTERVENTIONS

---

### **ROLAND RIES**

*Président de Cités Unies France  
Maire de Strasbourg*

#### *Synthèse de l'intervention*

L'action extérieure des collectivités françaises doit se lire dans le contexte de la réforme territoriale qui pose la question de la répartition des compétences, dans un contexte économique difficile. Les collectivités cherchent à faire des économies. A couper dans ce qui est superflu.

Avec des finances publiques de plus en plus contraintes, les collectivités se trouvent dans l'obligation de faire des choix. Les associations de nos territoires nous le rappellent tous les jours. Il est de notre devoir – et j'en suis convaincu – de montrer que la coopération internationale des collectivités est essentielle.

C'est aussi à ce moment précis que la loi d'orientation et de programmation vient inclure l'action extérieure des collectivités territoriales dans cette politique ; elle reconnaît la possibilité de nouer des partenariats de coopération décentralisée

qui reposent sur des liens de convention, mais pas exclusivement. Ainsi, le champ est ouvert à d'autres formes de coopération.

Dans ce contexte, une mutualisation des pratiques, comme la cohérence des secteurs géographiques s'avèrent nécessaire. Alors, pourquoi ne pas développer des projets communs entre collectivités françaises de l'Outre-mer, de métropole, voire d'autres pays, dans la zone de l'océan Indien ?

Je crois aussi dans le facteur humain, dans les contacts interpersonnels – des rencontres comme celle d'aujourd'hui ont toute leur importance.

Enfin, face au pessimisme ambiant, je suis convaincu qu'il nous appartient d'expérimenter des chemins nouveaux, de faire preuve d'enthousiasme et d'explorer de nouvelles voies pour consolider l'existant. Il nous faut ainsi à la fois innover et évaluer : corriger, essayer, reprendre, améliorer.



## BACAR ALI BOTO

*Premier adjoint au maire de Mamoudzou*

### *Synthèse de l'intervention*

Je suis heureux d'être ici parmi vous, à La Réunion, pour évoquer le sujet de l'action internationale des collectivités locales.

Je tiens à préciser que je m'exprimerai aujourd'hui, après concertation, pour deux voix, au nom du Conseil général de Mayotte et de la ville de Mamoudzou.

Je souhaite tout d'abord vous dresser un rapide portrait de notre territoire. Comme vous le savez, Mayotte est désormais le 101<sup>e</sup> département de France et la 9<sup>e</sup> région ultrapériphérique européenne. Elle compte 212.000 habitants, répartis sur deux îles, Grande Terre et Petite terre. Mayotte se situe dans le canal du Mozambique et fait géographiquement partie de l'archipel des Comores. La Ville de Mamoudzou renferme à elle seule un tiers de la population et surtout l'essentiel de l'activité économique.

Le sujet de la coopération internationale pour Mayotte est assez récent d'un certain point de vue, mais il est également issu de l'histoire de l'île. Mayotte connaît une forte immigration, dont une grande partie est clandestine. Des Comores d'abord, mais aussi d'autres origines et même récemment de Syrie. Mayotte s'apparente pour ces populations comme une porte vers la France, vers l'Europe. Notre action internationale s'insère donc dans ce contexte.

Le Conseil général est investi dans la coopération régionale depuis 2006. Des partenariats ont été noués avec les régions de Boeny et de Diana à Madagascar, limitrophes de l'île. Des prospections sont en cours auprès d'autres régions malgaches.

Des actions de coopérations sont également développées avec l'archipel des Comores, en premier lieu dans le domaine médical. Ces actions couvrent un certain nombre de champs, tels que le don de matériel, la formation avec l'implication des centres hospitaliers ou des missions techniques ponctuelles... Pour rappel, Mayotte renferme également la première maternité de France avec plus de 8000 naissances par an.

Les enjeux sont donc considérables pour notre île, pour les Comores et tout comme pour la région océan Indien. Aussi, la coopération est désormais facilitée avec les Comores depuis la conclusion de la déclaration de Paris sur l'amitié et la coopération entre la France et les Comores en juin 2013.

Enfin, je voudrais rappeler pour conclure la coopération entre Mayotte et la Réunion, ou plutôt la collaboration car ce n'est bien sûr pas une coopération internationale. Elle est pourtant également basée sur des relations anciennes de confiance et de partenariat.



## EVE LECHAT

*Conseillère municipale de La Possession*

La Ville de la Possession est engagée depuis plus de 30 ans dans des actions de coopération décentralisée. Elle est une ville pionnière de La

Réunion pour le développement d'actions de coopération avec des villes de l'océan Indien comme Port Louis (depuis 1979), Antanifotsy à Madagascar (1995), Foshan en Chine (1997), Barakani aux Comores (2004) et plus récemment en octobre 2014, la capitale des Seychelles, Victoria.

Nous sommes également parmi les pionniers à se mettre en réseau avec des collectivités françaises aux côtés de Cités Unies France. C'est un capital relationnel, historique et reconnu dans l'action internationale qui nous a amené à poursuivre ces actions et à les renforcer.

Le choix de ces villes, toutes situées dans des pays qui ont contribué au peuplement de La Réunion, est

porté par des motivations humanistes fortes dont l'objectif est de permettre à chaque possessionnais de se définir à travers ses origines multiples.

Les nouvelles orientations de la politique de coopération internationale de la Ville sont, d'une part, l'engagement des jeunes à l'international à travers le recours à une mobilité d'excellence vers la zone, l'insertion sociale et professionnelle de la jeunesse et les échanges scolaires, éducatifs et sportifs. D'autre part, il s'agit de s'ouvrir vers les villes dynamiques des pays émergents qui nous entourent et qui représentent une chance pour des relais de croissance à l'export et de nouveaux marchés touristiques pour La Réunion, notamment l'Afrique, la Chine, l'Inde, la Russie.

Souhaitant privilégier la mobilité des jeunes et l'échange d'expériences, un programme conjoint a été réalisé en août/septembre 2014 avec la municipalité de Port-Louis à Maurice, ville avec qui

nous entretenons des liens depuis 1979. Il faut savoir que Port-Louis est très attachée aux liens entretenus avec notre ville et consacre plus de 60% de son budget de coopération aux échanges avec la Possession.

La première phase a vu le déplacement en août d'une délégation de la Possession de 24 jeunes footballeurs de différents quartiers de la ville pour disputer le Trophée International de Port-Louis. La Possession a assuré l'accompagnement de ces jeunes. En continuité, la commune a accueilli en septembre l'équipe de Port-Louis pour un match amical, l'occasion du renouvellement de la convention de coopération entre les deux villes.

Par ailleurs, La Possession poursuit une opération intégrée de réhabilitation d'infrastructures communales d'Antanifosty, ville rurale de la région du Vakinankaratra à Madagascar.

Profitant de la présence des responsables du Conseil Général et du TCO, je voudrais les remercier pour le soutien actif qu'ils nous apportent pour cette opération à Madagascar.

L'opérateur ONG Trans-Mad a livré une partie des travaux en septembre 2014. La seconde partie du projet démarrera en février 2015, avec la participation de six jeunes qui bénéficieront d'une expérience internationale de formation et d'insertion dans la réhabilitation d'infrastructures. La troisième partie concernera l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, avec également un chantier d'insertion faisant intervenir des jeunes de la ville.

Je voudrais souligner que cette action a pu se concrétiser grâce au choix d'un opérateur reconnu et expérimenté de la coopération, Trans-Mad, qui intervient dans la mise en œuvre de projets de développement depuis 17 ans à Madagascar. Tirant les leçons des expériences passées, il est essentiel que l'opérateur choisi soit présent sur les deux territoires.

Enfin, nous souhaitons nous ouvrir vers de nouvelles opportunités participant au renforcement de l'attractivité économique et touristique de la ville et de La Réunion. Des échanges sont en cours ou programmés avec de grandes villes de l'océan Indien.

Une Convention de coopération a été signée avec la Ville de Victoria en octobre 2014 sur les axes du tourisme, de la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, du sport, à travers le développement d'une compétition internationale de trail aux Seychelles et l'environnement avec un projet de tri sélectif avec la société Cycléa.

Avec la Ville de Mamoudzou, les exécutifs des deux collectivités ont validé la signature prochaine d'une entente intercommunale portant sur les échanges scolaires, culturels et sportifs ainsi que la valorisation de l'identité culturelle des deux îles. Ce programme permettra d'apporter une meilleure connaissance réciproque de nos populations et aidera à lutter contre la discrimination ou le racisme dont sont victimes beaucoup d'habitants d'origine mahoraise et comorienne à La Réunion.

La protection de la biodiversité et la promotion du développement durable seront aussi au cœur du développement de programmes conjoints.

La ville de Mamoudzou est également intéressée à devenir partenaire de la Possession dans ses échanges internationaux en raison de son expérience reconnue en matière de coopération internationale. Des échanges d'expertise, des formations et des accompagnements pourraient être envisagés pour permettre à Mamoudzou de mieux s'insérer dans son environnement géopolitique.

Enfin, en Afrique du Sud, des négociations sont en cours avec Pietermaritzburg, capitale de la Province du Kwazulu-Natal, avec le soutien de l'Ambassade de France en Afrique du Sud et de l'Alliance Française de Durban et de Pietermaritzburg.

L'Afrique du Sud représente un fort potentiel de coopération gagnant-gagnant souvent sous-estimé à La Réunion. Une puissance africaine et mondiale anglophone qui se trouve à 3h30 de La Réunion avec un potentiel de clientèle touristique pour La Réunion (150 000 touristes sud-africains annuel à Maurice contre moins de 1000 à La Réunion). Les axes envisagés pour cette dernière coopération sont les échanges scolaires et culturels, la formation et l'insertion professionnelle.



## PIERRE VERGES

*4e Vice-président du Conseil Général de La Réunion*

La coopération internationale de la Réunion doit s'inscrire dans un état d'esprit tenant compte de la situation de crise actuelle. Si nous avons progressé en termes de

coopération régionale, il reste encore beaucoup à faire en termes de codéveloppement.

Je vais vous exposer la priorité de notre politique de coopération pour la période 2012-2015, que nous avons choisi d'axer sur la dimension humaine, sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Cette orientation repose sur différents dispositifs.

Des dispositifs de volontariats, tout d'abord, mis en œuvre par France Volontaires. 11 jeunes ont pu, pour la période 2012/2014, être affectés en qualité de VSI sur des missions d'appui à la francophonie (Afrique du sud, Inde, Mozambique) et de protection de l'enfance (Inde, Madagascar). Concernant le Volontariat du Service Civique à l'étranger, 6 jeunes, dans le cadre d'une expérimentation du VSC à l'étranger, ont pu s'engager pour une année auprès de structures localisées à Tananarive impliquées dans l'insertion par l'activité de jeunes malgaches.

Le second est un dispositif expérimenté par le Conseil général de la Réunion consistant en la mobilisation de contrats d'insertion du secteur non marchand (CUI - contrats uniques d'insertion, Emploi d'avenir) et du secteur marchand (CAE DOM (contrats d'accès à l'emploi)). Pour la période 2013/2014, 60 jeunes ont été recrutés dans le cadre du CUI et mis à disposition, dans le cadre d'appuis à la francophonie, à des Ministères des pays de la zone, ou des structures telles les Alliances françaises et les centres culturels. 15 personnes en CAE DOM recrutés par le CNARM (Comité National d'Accueil et d'actions pour les Réunionnais en Mobilité) ont pu intégrer un projet d'appui à l'hôtellerie seychelloise en 2013.

Souhaitant renforcer son action, le Conseil général a décidé de mobiliser un nouveau support complémentaire, à savoir l'emploi d'avenir, suite à une décision favorable du Ministère du Travail. 37 postes seront à pourvoir dans ce nouveau cadre en 2015, avec un élargissement du périmètre d'intervention aux secteurs de l'Agriculture et de l'Eau.

Ce programme implique des opérateurs de la coopération française (postes diplomatiques, AFD, CIEP, Alliances Françaises, France Volontaires) et des partenaires locaux (CNARM, Pôle Emploi, DDJS). Ainsi 2 partenariats cadres ont été conclus avec l'AFD et le CIEP. La mise en œuvre des dispositifs de volontariat (VSI, VSC) s'est notamment faite dans le cadre d'un partenariat avec France Volontaires. Le dispositif du Volontariat du Service Civique à

Madagascar et d'Insertion du Département implique pleinement le Cnarm sur le volet « accompagnement à la mobilité ». Le Cnarm participe à la sélection des candidats (en lien avec Pôle Emploi) et prend en charge les frais de transport et d'installation. Le Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP) de la Réunion intervient en qualité de formateur (enseignement du Français Langue Etrangère).

Ce programme, sur 2 volets (VSI et dispositif propre du Département), a bénéficié d'un cofinancement de l'Union Européenne à travers les crédits du FEDER POCT 2007/2013. Ce soutien devrait être reconduit dans le cadre de la future programmation financière 2014/2020.

Le programme de mobilité et d'Insertion professionnelle du Conseil général est aujourd'hui reconnu, si bien que les partenariats se sont développés. Sur le plan géographique, il concerne aujourd'hui les pays francophones de la COI et les pays anglophones d'Afrique australe. Sur le plan institutionnel, il bénéficie à des établissements scolaires de la zone mais également au réseau des Alliances Françaises et des centres culturels.

Madagascar est le pays cible du programme puisqu'il concentre près de 50% des affectations. Du fait de la diversification des secteurs d'intervention et des partenariats, les profils de poste proposés par les partenaires étrangers ont également évolué.

Ce programme permet de soutenir l'engagement des jeunes et des publics en insertion à l'international à travers la valorisation de leurs compétences. Il renforce les liens de solidarité et des échanges de savoir-faire avec les pays de la zone OI. Il positionne La Réunion comme pôle d'excellence en matière de coopération éducative.

Une récente étude de l'INSEE commanditée par la Région Réunion a montré l'existence « de freins à la mobilité » des jeunes réunionnais. Les affectations dans le cadre des dispositifs de volontariats et d'insertion du Conseil général sont en progression mais restent limitées. Comment dégager à partir d'un diagnostic partagé, les actions possibles à conduire de façon coordonnée en matière de communication, d'orientation ? Comment sécuriser la sélection des candidats ?

Comment garantir aux bénéficiaires un accompagnement préalable au départ et à la sortie de qualité ? L'évaluation du projet de mobilité et professionnel est fondamentale. C'est le Cnarm qui est chargé de la mener pour le Conseil général.

La phase de préparation au départ ne doit pas être négligée, mais le parcours de formation et d'insertion doit également être pensé avant le départ. L'accompagnement pendant la durée de la

mission est également crucial. Le Conseil général a fait le choix pour les VSI et les VSC de conventionner avec un opérateur reconnu France Volontaires pour la période 2012/2014.

La décision a été prise à l'avenir de ne plus mobiliser des volontariats et de ne pas renouveler le partenariat avec France Volontaires. La priorité sera donnée à la mobilisation des contrats d'insertion et d'internaliser le suivi et l'accompagnement des

## DAVID LORION

*3e Vice-président du Conseil régional de la Réunion*

### *Synthèse de l'intervention*

L'intervention du vice-président Lorion s'est concentrée pour partie sur l'employabilité des jeunes réunionnais dans la région et les moyens pour l'améliorer, dans un contexte de forte différenciation du marché du travail entre les pays de la zone. D'autre part, le sujet de l'internationalisation des entreprises a été placé au cœur des enjeux de coopération régionale pour le territoire réunionnais.

Il existe une contrainte spécifique pour La Réunion en matière de mobilité et d'emplois de ses jeunes, comparativement aux autres régions d'Europe. En Europe, il est possible de rejoindre des régions limitrophes attractives. Ce n'est pas le cas pour La Réunion où les pays qui la bordent ne possèdent pas un marché du travail très attractif, avec d'une manière générale une plus faible rémunération et une demande en qualification qui ne rejoint pas nécessairement l'offre des jeunes réunionnais. Ainsi, les salaires sont plus bas et le bassin d'emploi moins développé pour des métiers à forte valeur ajoutée. De ce constat découle la nécessité pour la puissance publique d'accompagner les jeunes pour qu'ils réussissent leur expatriation.

Dans ce contexte, il faut venir à considérer le deuxième cercle des pays aux rivages de l'océan Indien, qui dispose d'un potentiel d'emplois beaucoup plus fort que les pays limitrophes, correspondant pour le moment mieux aux compétences des jeunes de La Réunion. Il s'agit en particulier de l'Afrique du sud, de l'Inde et de l'Australie. Les partenariats en termes de mobilité et d'accompagnement des publics vont donc au-delà des pays du cercle proche.

L'une des principales difficultés de notre territoire reste l'insertion des jeunes. Et l'une des principales priorités est le développement économique. A La Réunion, les entreprises sont encore trop tournées vers le marché intérieur.

Parallèlement, un travail semble toujours nécessaire à réaliser en matière d'attractivité de notre territoire. La démarche des îles Vanille s'inscrit dans

jeunes à l'étranger. La portée de ce choix eu égard aux enjeux de proposer un accompagnement de qualité et sécurisé doit être bien évaluée.

Dernier élément à verser au débat, comment à l'échelle de La Réunion, structurer et développer, avec l'ensemble des partenaires concernés, une politique cohérente, coordonnée, mutualisée de soutien à l'engagement des jeunes et des publics en insertion dans la zone océan Indien ?

cette dynamique. L'océan Indien est un espace qui bénéficie d'une biodiversité exceptionnelle, de ressources à valoriser. Il est possible pour notre territoire de créer une économie originale où des potentialités restent à exploiter.

Il faut travailler sur cette expertise particulière et cette expérience doit être partagée avec les pays de la zone, en matière d'adaptation tropicalisée, par exemple dans les secteurs de l'eau et l'assainissement, du bâtiment, de l'architecture. La PIROI (Plateforme d'intervention régionale de l'océan indien) doit également être citée comme une initiative exemplaire qui permettra de construire une plateforme logistique de secours pour les pays de la zone océan Indien.

Il existe pourtant des opportunités dans la région. La future implantation du Hub de CMA-CGM est une occasion de développement régional de nos entreprises. D'ores et déjà, beaucoup d'entreprises travaillent dans la zone. Les collectivités territoriales doivent les suivre et les accompagner. Beaucoup de structures existent pour cela à La Réunion.

Un Plan Régional pour l'Internationalisation des entreprises est en cours de préparation par la Région Réunion et par ses partenaires afin de coordonner au mieux et d'améliorer l'efficacité des actions de soutien aux entreprises pour leur développement à l'international. Aussi, l'implantation des entreprises réunionnaises dans les pays de la zone correspond à une dynamique de création d'emplois pour les jeunes, avec une attractivité réelle des salaires.

Enfin, avec l'adoption du nouveau POCT (programme opérationnel de coopération territoriale de l'Union Européenne pour La Réunion), beaucoup d'opportunités pour la coopération régionale seront à saisir, grâce à deux enveloppes totalisant 63 millions d'euros d'aides prévues pour la période 2014-2020. Les collectivités locales doivent également s'en saisir.

---

## LE DEBAT

---

Plusieurs grands enjeux de l'action internationale des collectivités locales ont été débattus :

1. Les liens entre l'action internationale des collectivités locales et celle de la société civile
2. La nécessaire concertation pour la complémentarité des actions en matière de coopération régionale
3. Quelles possibilités d'organisation des acteurs autour d'un chef de file



La présence de représentants de collectivités françaises venus de Madagascar et de Mayotte et d'une représentante de l'Ambassade de France aux Comores est rappelée par l'animatrice de la séance, Astrid Frey.

Ci-après est présentée la synthèse des discussions.

### ***1. Les liens entre l'action internationale des collectivités locales et celle de la société civile***

Plusieurs associations de coopération internationale présentes dans la salle s'interrogent sur leur place au côté des collectivités locales, sur leur légitimité d'action sur le territoire et sur les difficultés qu'elles éprouvent pour financer leur projet de coopération internationale.

Pour les intervenants, la question de la complémentarité de l'action publique et des associations ne se pose pas, elles sont additionnelles. Le rôle de l'action publique est aussi

d'accompagner les initiatives de la société civile. Les subventions aux associations sont parfois jugées trop importantes mais pourtant, ces actions sont nécessaires. Il ne peut y avoir de politique de codéveloppement réussie sans les associations, en raison de leur connaissance du terrain et de leur expérience de proximité.

Matthis Lamy du Territoire de la Côte Ouest - TCO (communauté d'agglomération des villes de l'ouest de l'île), est ensuite intervenu pour présenter la compétence internationale de l'intercommunalité. Jusqu'ici, le TCO intervenait en appui technique mais surtout financier à ses communes membres, dont 4 sur 5 sont engagées dans des accords de partenariat internationaux ou des actions de coopération décentralisée. Le TCO souhaite aujourd'hui porter un projet en propre, dans ses champs de compétences, probablement en matière de développement économique et touristique.

Pour le TCO, il convient de ne pas opposer l'approche de coopération décentralisée avec la coopération régionale menée par les collectivités territoriales. Elle apporte un ancrage territorial à la stratégie de coopération régionale.

Enfin, le TCO souhaite accompagner les entreprises du territoire à l'export. Une étude a été menée de concert avec le Club export, la CCI et d'autres partenaires et a débouché sur la préconisation de créer une maison de l'export. Le TCO est prêt à l'accueillir sur son territoire.

M. Lorion accueille cette offre avec intérêt et rappelle l'état d'esprit qui anime l'ensemble des acteurs pour l'internationalisation. Les collectivités, comme les associations, doivent se servir des dispositifs existants pour aller vers les pays de la région en front commun, comme seule possibilité opérationnelle d'insertion dans l'océan Indien.

La présidente de l'association réunionnaise des relations et créations culturelles insiste sur l'importance d'apprendre l'anglais au plus tôt. Pour elle, il convient de s'intéresser aux jeunes avant qu'ils ne soient en échec scolaire.

Une autre association explique son action autour de la formation des parents à Maurice d'enfants atteints de l'autisme. Elle recherche des contacts aux Seychelles aujourd'hui. Ayant observé le travail d'ONG mauriciennes avec des professionnels belges, elle questionne : ne serait-il pas possible de mobiliser des personnes très bien formées et au chômage à La Réunion pour venir en appui à Maurice dans le domaine du handicap ? Elle s'interroge également sur la mise en visibilité des actions internationales menées par les collectivités.

Stéphane Foucault indique que la mise en commun des actions de coopération régionale doit se faire à travers une vision à long terme et dans la cohérence des actions entreprises, qu'elles soient le fait des associations ou des collectivités. Il est également rappelé l'existence d'un guichet pour les ONG au sein de l'AFD, toutefois plutôt disponible pour des projets structurants d'assez grosses ampleurs.

Il reste que la relation collectivité - association est parfois celle d'un opérateur avec un donneur d'ordre et dans ce cas, la mise en concurrence s'impose pour se conformer au code des marchés publics.

## ***2. La nécessaire concertation pour la complémentarité des actions en matière de coopération régionale***

Astrid Frey indique qu'en métropole, plusieurs régions se sont dotées de réseaux régionaux multi-acteurs, d'ailleurs cofinancés par le ministère des affaires étrangères (Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales). Ces réseaux regroupent les associations de solidarité internationale comme les collectivités, mais parfois

d'autres acteurs comme les entreprises. Ce sont des instances de partage des expériences, de conseils aux porteurs de projets, de montage d'événements qui mettent en visibilité les actions internationales et incitent les citoyens à agir.

La nouvelle loi (LOP) incite d'ailleurs les collectivités, de concert avec l'éducation nationale, à développer des campagnes de sensibilisation autour de l'action internationale des collectivités. De nombreuses régions, départements et agglomérations développent des appels à projets à destination des acteurs du territoire, en premier lieu, pour les associations.

Christian Jolu, directeur régional de France Volontaires, remercie les collectivités territoriales d'avoir porté des volontariats. Toutefois, l'action extérieure des collectivités apparaît toujours comme dispersée, en l'absence d'une plate-forme. Il note que les jeunes qui partent en volontariat ne sont pas assez valorisés.

Wanda Yeng-Seng, directrice du master en relations internationales de La Réunion indique que son master, justement, forme des futurs dirigeants autour des questions qui forgent la stratégie en l'océan Indien (migration, droit de la mer, géopolitique, économie,...).

Franck Dasilva, Réunionnais présente l'association des consultants en développement, l'AFECTI. Parmi leurs outils, un annuaire a été récemment élaboré.

Pour le représentant de la Région, l'intégration régionale passe par des communications fortes entre les îles. Le développement régional suppose de surmonter les histoires individuelles et les niveaux de développement différents. Il convient aussi de travailler sur la cohérence des actions (Région, Département, CCI...). La prochaine étape est aussi de finaliser le plan d'internationalisation des entreprises. Il conviendrait d'avoir un site internet qui mette en visibilité toutes ces actions. Il rappelle que l'émergence des collectivités sur la scène de la coopération internationale est récente.

Le 1er adjoint au maire de Mamoudzou note que Mayotte est moins contrainte que La Réunion par la diversité des actions pour plusieurs raisons. Mayotte dispose d'une assemblée unique, dotée des compétences d'un conseil régional et général. Egalement, peu de collectivités s'intéressent jusqu'ici à la coopération régionale. Aussi, Mamoudzou et le Conseil général ont décidé de mener des actions ensemble.

Il rappelle que le Fonds de coopération régionale (FCR) permet de cofinancer des actions de coopération menées par des associations. Il soulève ensuite la question du suivi des projets financés. Il rappelle toutefois l'exemple du projet de construction d'un abattoir à Mahajunga. Financé il y a quelques années, il avait pour objectif d'exporter de la viande à Mayotte qui pâtie d'une offre de viande de mauvaise qualité. Ce projet n'a pas



sécurisé la filière et avec la crise politique à Madagascar, l'infrastructure a été détruite. L'argent public a été gaspillé.

### *3. Quelles possibilités d'organisation des acteurs autour d'un chef de file*

Pierre Vergès insiste sur la nécessaire entente entre les collectivités à la Réunion pour la coopération régionale qui pourrait être porteuse de mutualisation entre collectivités métropolitaines et de la Réunion.

Roland Ries remarque que la complexité et la diversité doivent converger vers la cohérence d'idées simples, chacun devant jouer des atouts à sa disposition. La diversité est une richesse, c'est la matière première. Mais dans la diversité, il doit y avoir également une cohérence, en particulier dans un contexte de baisse des dotations. Ainsi, le pragmatisme veut que l'orientation soit donnée aujourd'hui à des coopérations de projets, plutôt que de jumelages.

Bertrand Gallet, directeur général de Cités Unies France, rappelle l'existence des répertoires des projets de coopération décentralisée et des dossiers-pays de Cités Unies France. Cités Unies France dispose par ailleurs de groupes-pays avec l'Inde, la Chine, les Comores et Madagascar, espaces de dialogue et d'échanges entre collectivités françaises engagées en coopération avec ces pays.

Il plébiscite également le fait que des collectivités d'Outre-mer et de métropole puissent travailler de concert, en matière de coopération. Enfin, il rappelle l'existence du club des coopérations

décentralisées, ici à la Réunion, né sous l'impulsion de l'Agence française de développement qui en assure le secrétariat.

Wilfrid Bertile, ancien secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), questionne sur les modalités d'une concertation en l'absence d'un chef de file et dans le contexte de la réforme territoriale.

Bertrand Gallet rappelle qu'il n'y a aujourd'hui dans la loi aucun niveau de collectivité ayant prééminence sur les autres. Les communes et les régions resteront vraisemblablement dotées de la clause de compétence générale leur permettant de s'engager en coopération internationale. La question reste cependant posée pour les départements. Mais le mouvement de la coopération décentralisée est aujourd'hui irréversible.

Roland Ries rappelle le principe constitutionnel de l'autonomie des collectivités. La question du chef de file peut aussi s'auto-organiser.

La dernière intervention de la matinée revient à Fabienne Couapel-Sauret, vice-présidente du conseil régional déléguée aux Transports, Déplacements et Trans Eco Express. Elle insiste sur les enjeux de la ville durable et de l'aménagement. Le secteur de l'aménagement apparaît comme très porteur pour la coopération régionale, avec une importante expertise de La Réunion en matière d'aménagement durable à valoriser. Les outils locaux existent à travers l'AGORAH, l'agence d'urbanisme de la Réunion.

# RESTITUTION DE L'AGORA

Le système législatif et réglementaire français en matière d'action internationale des autorités locales est l'un des plus libéraux d'Europe. Par exemple en comparaison avec des pays comme le Japon, les Etats-Unis ou l'Allemagne, les collectivités locales françaises peuvent entreprendre de manière relativement autonome des activités en direction de pays tiers. En France, la jurisprudence a aujourd'hui largement sécurisée l'action internationale des collectivités. **Il reste que l'action internationale passe avant tout par une action politique, au cœur de cette dynamique.**

Parallèlement, depuis plusieurs années s'est imposé en France le besoin de structurer davantage ses territoires, sur des échelons jugés plus pertinents et avec une répartition optimale des compétences. Ces efforts ont pour objectif de permettre l'émergence de territoires représentatifs, au rayonnement facilité et avec une attractivité renouvelée.

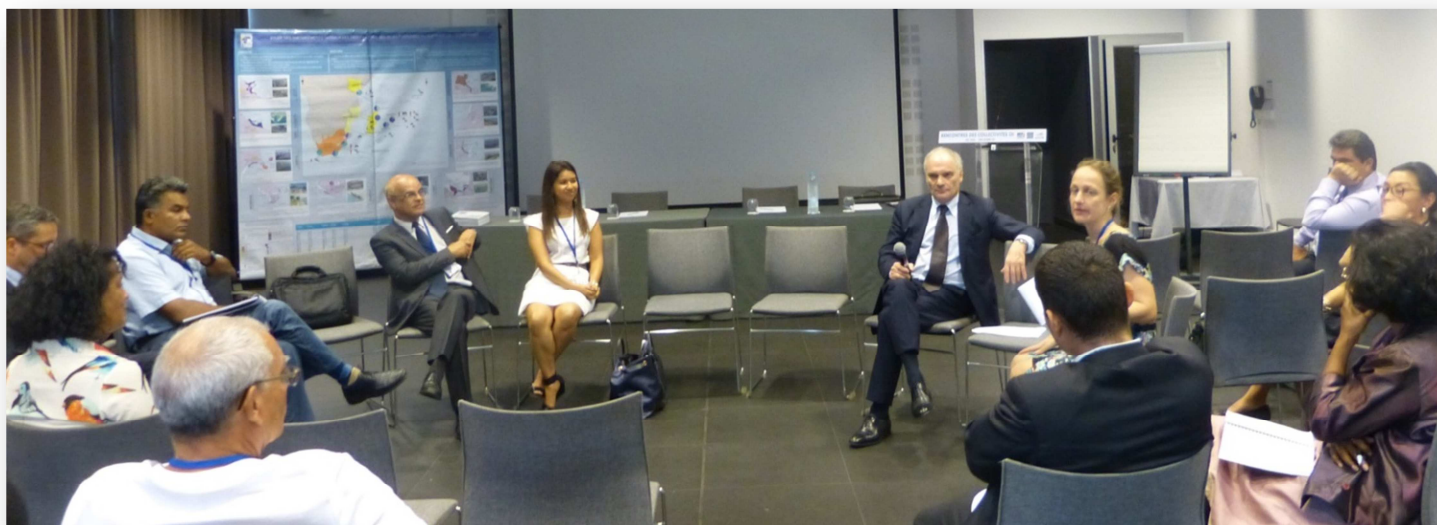
**La réforme actuelle ouvre un vaste chantier**, comprenant à la fois la clarification des responsabilités des collectivités territoriales et de l'État, le rapprochement entre certaines régions, la disparition des conseils généraux, l'affirmation des métropoles, le développement des communautés urbaines et la poursuite du processus d'intégration de l'intercommunalité.

Egalement, les politiques internationales des collectivités ont de plus en plus trait aujourd'hui au travail en réseau, au développement économique et plus largement à la question des retours économiques et sociaux sur le territoire grâce à son internationalisation.

**L'importance des réseaux** dans ce cadre est aussi de réaliser, et ce d'une manière non-hiérarchisée, un benchmark entre collectivités du monde entier ainsi que de sortir de la relation classique Nord/Sud. L'effet du réseau peut être très productif en faisant connaître un territoire en dehors de son contexte habituel.

Cette internationalisation du territoire se traduit de différentes manières : mobilisation de la jeunesse, développement économique, travail avec les diasporas comme tête de pont vers un territoire donné. **L'international apparaît ainsi comme un sujet plutôt fédérateur, à la fois multigénérationnel et multithématique.** Enfin, l'action internationale de la collectivité est devenue une politique de coopération partagée entre les acteurs et non plus de subventions.

Aussi, le discours sur le développement arrive à un tournant où la génération dite « tiers-mondiste » passe le relai à un nouveau discours, une nouvelle d'approche où **l'idée de réciprocité est au cœur du débat sur l'action internationale de la collectivité locale.**



# ATELIER 1

## LES APPORTS DE L'INTERNATIONAL POUR UNE POLITIQUE LOCALE JEUNESSE

---

**Animation : France Volontaires et Association nationale des conseils des enfants et de jeunes (ANACEJ)**

### CADRAGE

---

La coopération décentralisée a démontré que les jeunes pouvaient être des acteurs importants dans la dynamisation des échanges et la construction de liens durables avec les partenaires étrangers. Leur implication s'accompagne aussi de retombées citoyennes et éducatives en termes d'apprentissage de la solidarité, d'autonomie et de responsabilité mais aussi d'insertion sociale et professionnelle.

A partir des enjeux liés à la jeunesse dans la région (mobilité-isolement, exclusion sociale, emploi-insertion professionnelle, participation des jeunes), il s'agit de montrer en quoi l'international peut être un outil au service des politiques « jeunesse ». En effet, pour faciliter l'ouverture à l'international des publics jeunes, collectivités et associations se sont dotées d'outils ou ont créé des structures dédiées à l'encadrement, le soutien et le suivi des jeunes dans leurs expériences à l'étranger.

### Objectifs

Les objectifs de l'atelier sont de valoriser les pratiques innovantes, les formes de collaborations existantes entre les différents acteurs et les outils favorisant la mobilité des jeunes à l'international.

- Au niveau d'un territoire, quels moyens et quels acteurs sont à mobiliser pour favoriser l'implication des jeunes ?
- Comment intégrer une démarche qualitative au niveau de toutes les parties prenantes (collectivités, associations, jeunes eux-mêmes) du projet ?
- Quels mécanismes pour favoriser la complémentarité entre différents acteurs agissant sur un même territoire ?

### INTERVENTIONS ET TEMOIGNAGES

---

#### Cités Unies France

**Astrid FREY, chargée de mission**

→ *Présentation du groupe thématique Jeunesse de CUF*

Cités Unies France développe, depuis de nombreuses années, une approche « jeunesse » transversale au sein de ses différents pôles géographiques et à travers un groupe thématique Jeunesse. Une chargée de mission, Linda Naili anime un pôle jeunesse dont l'objectif est de décloisonner les thèmes de la jeunesse et de l'international et d'inciter les acteurs à se rencontrer pour identifier les enjeux liés à la jeunesse.

Le groupe Jeunesse est un espace d'échanges qui permet aux acteurs concernés de se concerter et de partager les stratégies, les outils et les initiatives mises en œuvre sur d'autres territoires, en France mais aussi à l'étranger.

La spécificité et plus-value de ce groupe est de rassembler des acteurs de différentes natures : collectivités territoriales (élus et agents relations internationales et jeunesse), associations (de solidarité internationale et d'éducation populaire), institutions (ministère des Affaires étrangères et du Développement international, ministère jeunesse, AFPEJA/INJEP, etc.). Toute sa logique repose sur le postulat que la coopération internationale peut être un outil au service des politiques Jeunesse. Tout comme la jeunesse,

la coopération internationale est un sujet transversal qui permet d'aborder et de travailler avec les partenaires locaux, nationaux et internationaux sur des politiques publiques touchant la formation professionnelle, l'emploi, l'action sociale, la démocratie participative, l'accès aux loisirs,...

L'ensemble de ces problématiques se retrouvent dans les projets soutenus et portés par les collectivités territoriales, dans le cadre de leur coopération internationale. Et ces préoccupations sont communes aux collectivités étrangères partenaires.

Les missions du groupe jeunesse sont de :

1. effectuer une veille et diffuser des informations sur les programmes ou dispositifs de soutien aux initiatives favorisant l'engagement et la mobilité des jeunes à l'international ;
2. développer des échanges et mutualiser les expériences ;
3. favoriser la mise en réseau.

## **Association nationale des conseils des enfants et de jeunes (ANACEJ)**

**Frederick PAIRAULT, délégué général**

**→ Présentation de l'ANACEJ et rappel des objectifs de l'atelier**

L'ANACEJ est une association de 400 collectivités adhérentes, dont certaines de La Réunion, dont l'objectif est de promouvoir la participation des enfants et des jeunes dans la construction des politiques publiques et d'animer un réseau des élus et acteurs des politiques enfance et jeunesse. A ce titre, les politiques de coopération internationale peuvent contribuer à donner du sens à une politique jeunesse sur un territoire.

L'atelier de ce jour profite de la présence des collectivités et structures suivantes : Saint-Paul, La Possession, Sainte-Rose, Saint-Denis, le TCO, le réseau de l'enseignement agricole, l'ONG Trans-Mad, France Volontaires et quatre volontaires, ainsi que l'AD2R (Association Développement Rural de la Réunion) qui a mené en 2013 une étude sur les jeunes des Hauts.

L'atelier vise ainsi à valoriser les pratiques innovantes, les formes de collaborations existantes entre les différents acteurs et les outils favorisant la mobilité des jeunes à l'international. Finalement, quel est le rôle des collectivités dans la mobilisation des jeunes de leur territoire dans une action internationale ? Quelle articulation entre l'action internationale et les politiques locales jeunesse ? Quelle complémentarité entre initiatives sur un territoire ? Et comment impliquer tous les jeunes ?

## **France Volontaires**

**Christian JOLU, directeur régional pour la région Afrique Australe et océan Indien :**

**→ Le rôle du volontariat comme levier entre l'action internationale de la collectivité et son territoire**

La représentation régionale de France Volontaires pour l'Afrique Australe et l'océan Indien accompagne plusieurs collectivités réunionnaises dans la mobilisation des jeunes à l'international, plus particulièrement les Volontaires de Solidarité Internationale (VSI).

A partir de 2015, la nouvelle programmation du POCT (programme opérationnel de coopération territoriale de l'UE pour La Réunion) permettra peut-être également aux communes et surtout aux intercommunalités (et non plus seulement au conseil régional et au conseil général de La Réunion) d'être éligibles. Le POCT pourra couvrir jusqu'à 60% du coût d'un volontaire. Comme jusqu'ici, l'envoi d'un volontaire devra émaner d'une demande d'une structure d'un des pays de la zone.

La mission des jeunes VSI répond à la volonté de développer la coopération régionale, les échanges économiques, touristiques, sociaux et culturels entre les acteurs des pays concernés et les professionnels réunionnais. En véritables ambassadeurs de leur île, ces jeunes contribuent au rayonnement de La Réunion à l'extérieur et au rapprochement des pays de la zone. Les nouvelles orientations du POCT ciblent davantage l'économie et le transfert de savoirs faire.

Dans le cadre du VSI, France Volontaires offre une première opportunité professionnalisant à un public de jeunes qualifiés, mais avec peu d'expérience. Sur les 160 VSI qui ont pu s'engager et bénéficier de ce dispositif depuis le lancement du programme à La Réunion en 2002, environ 50% sont repartis à l'international, en métropole ou dans les DOM, 50% sont rentrés à la Réunion pour trouver un emploi. Au terme de leur mission, leur chance de trouver un emploi, du fait de l'expérience acquise lors de leur mission de volontariat – renforcement de leur personnalité et responsabilité – est bien supérieure aux autres jeunes de leur moyenne d'âge.

Le départ est parfois difficile (éloignement familial, intégration dans un environnement socio-culturel différent, etc.), mais le désir de s'engager dans une mission de volontariat, d'échanger, de partager et de transmettre leurs compétences tout en découvrant le monde, est un véritable moteur pour les jeunes.

Par ailleurs, en 2013, une convention cadre a été signée entre France Volontaires et le Conseil général de La Réunion pour l'envoi de 10 volontaires de service civique à Madagascar pour des missions d'un an. France Volontaire est à la disposition des communes pour l'accompagnement des jeunes à l'international pour leur coopération internationale.

### → *Témoignages des volontaires de solidarité internationale dans la région*

Nadège Rossini-Lagardère, VSI chargée de mission en appui aux actions de coopération au Commissariat Général au Plan en Union des Comores, témoigne ensuite de sa mission. Elle gère à la fois le Fonds Social de Développement (FSD) d'un montant de 400.000€ pour 3 ans et le Programme Franco-Comorien de Codéveloppement (PFCC) - 2 millions d'euros sur 3 ans. Ses missions impliquent le lien avec de nombreux porteurs de projets, le suivi technique et financier des dossiers ainsi que les réalisations sur le terrain.

Le second témoignage est celui de Mickaël Apaya, VSI chargé de mission Energie à l'Association of Mauritian Manufacturers (AMM), à l'île Maurice. Il insiste sur la notion d'« humilité » et de l'importance de « retrouver la notion de solidarité chaque jour dans notre mission ». Par exemple, il déplore le manque de prise en compte du contexte local par certaines entreprises privées. Sa mission l'amène à travailler avec des membres du secteur privé, des bailleurs et le secteur public.

Sulliman Husanee, ancien volontaire de service civique à Madagascar a également témoigné de sa mission au sein de l'ONG L'Homme et l'Environnement. Il fait partie des premiers volontaires réunionnais à partir dans le cadre d'une mission de service civique à l'international. Cette mission lui a permis d'acquérir d'autres connaissances. De retour à La Réunion depuis le 1er décembre, ravi de son expérience, il évoque déjà le souhait de repartir et de s'engager dans une mission de VSI cette fois, après avoir complété sa formation.



## Interventions des communes réunionnaises

### → Contexte local et importance d'une politique de jeunesse tournée vers l'international

#### ▪ Bruno MAMINDY-PAJANY, maire de Sainte-Rose et conseiller général

Le maire de Sainte-Rose a présenté le contexte qui se pose à la Réunion, comme dans sa commune. La Réunion se trouve aujourd'hui face à une forte pression démographique, dans un contexte de crise économique, avec la nécessité de co-construire des projets avec les Etats voisins. Dans ce contexte, construire une coopération dès le premier âge, intéresser les jeunes à la coopération, favoriser la formation et la recherche, sont autant de facteurs qui permettent de répondre aux attentes des jeunes, comme à celles du territoire réunionnais dans son ensemble.

Aussi, l'élu local se doit d'agir comme facilitateur, comme animateur du territoire. Pour cela, intégrer un réseau lui permet de s'informer, de partir à la recherche des informations et de comprendre « ce qui se passe ailleurs », tout en communiquant sur ce qui est fait sur son territoire.

La commune doit tenter d'insuffler une dynamique de responsabilisation des jeunes, de se prendre en main, de changer les mentalités. Pour cela, la collectivité peut à la fois montrer des exemples, mettre l'accent sur l'éducation et œuvrer à l'intelligence collective. Mais dans ce contexte, comment développer une politique jeunesse concertée entre l'Etat, la région, le département et les communes. La question se pose également des moyens pour transmettre l'envie à d'autres jeunes à travers la valorisation du parcours de jeunes partis à l'étranger.



#### ▪ Mathieu ACCOT, directeur pôle Jeunesse, Ville de Saint-Denis

En l'absence de Laetitia Volia, adjointe au maire en charge de la jeunesse de Saint-Denis, Mathieu Accot présente les axes de travail de sa nouvelle direction. Après l'établissement d'un diagnostic territorial, Saint-Denis souhaite aujourd'hui mettre en place un conseil des jeunes, proposer 500 bourses voyages par an ainsi que créer un nouvel espace jeunesse qui organisera des événements réguliers à destination des jeunes.

Pour lui, plusieurs questions se posent pourtant dans cette mission : partir, est-ce toujours un choix ? Certains n'en ont pas envie, tous n'ont pas les mêmes chances au départ. Et comment valoriser cette expérience dans les parcours professionnels ?

- **Jérôme BOURDELAS, adjoint au maire de la Possession, chargé de la coopération internationale**

La Possession est engagée en matière de mobilisation des jeunes dans la coopération internationale. A Madagascar, dans le cadre de la coopération avec Antanifotsy. A travers l'action de son opérateur, l'ONG Trans-Mad, la réfection d'une infrastructure communale a été réalisée grâce à un chantier d'insertion mobilisant pendant 3 mois des chômeurs de longue durée. Cette expérience leur a permis d'acquérir une nouvelle prise de confiance.

Avec Maurice, des échanges entre jeunes sportifs de Port-Louis et de la Possession ont eu lieu dans le cadre des compétitions locales. Ces échanges ont notamment pris appui sur la politique des quartiers.

Aux Seychelles, dans le cadre de la coopération nouvellement engagée avec Victoria, il est question de développer la formation professionnelle croisée autour du tourisme sportif et culturel. Les pistes de collaboration en cours d'identification se tournent vers le savoir-faire réunionnais de guide de montages, l'apprentissage de l'anglais et des métiers de l'accueil aux Seychelles.

## SYNTHESE

---

### **Restitution en plénière par Mickaël APAYA, volontaire de solidarité internationale à Maurice**

Il semble indéniable que l'employabilité des jeunes se trouve améliorée par une mission de solidarité internationale grâce à l'acquisition d'une expérience originale, des prises de responsabilité et l'acquisition de compétences professionnelles. Cette chance permise par le dispositif du programme opérationnel de coopération territoriale de l'UE doit être étendue à un public plus large, en considérant la nouvelle programmation 2014-2020 qui va ouvrir cette possibilité de financement de postes de volontaires aux communes, et non plus seulement à la région et au département.

Les interventions des communes ont mis en avant les moyens d'ouvrir les jeunes sur le monde, comment faire prendre conscience à nos jeunes de cette possibilité de partir à l'international.

L'atelier a fait ressortir un certain nombre de mots clefs comme « prise de conscience », « intelligence collective », « sortir d'une logique d'assistance », « construire une coopération qui responsabilise ». L'expérience à l'international apparaît clairement comme un atout pour les jeunes, mais aussi pour ceux qui les envoient. Dans leur trajectoire, la politique de coopération des collectivités est valorisée. Le voyage est ainsi un outil de formation.

Plusieurs questions centrales ont également été soulevées et soumises au débat : partir est-ce toujours un choix ? Comment valoriser le parcours de ces jeunes ? Comment donner l'envie et faire connaître les dispositifs ? De l'avis de tous, l'information par les pairs, par des témoignages, est le canal qui fonctionne le mieux. Il s'agit aussi d'adapter le discours au public.

Egalement, pour que l'international puisse avoir une influence sur la politique jeunesse locale, il convient de décroiser les services au sein de la collectivité, de soigner la transversalité afin d'assurer la cohérence des politiques locales en direction de la jeunesse.

A titre personnel, Mickael Apaya ajoute qu'être volontaire lui a permis de surmonter ses préjugés, d'apprendre l'humilité. La mission est valorisante, la jeunesse peut incarner beaucoup de choses à l'international et apporter un véritable changement de vision.

# ATELIER 2

## COOPERATION INTERNATIONALE, ATTRACTIVITE ET RAYONNEMENT DES TERRITOIRES

---

### Animation : NEXA (Agence de Développement, d'Investissement et d'Innovation) et la Région Réunion

#### CADRAGE

---

La coopération décentralisée de développement ou de solidarité n'est plus la seule forme d'action internationale des collectivités. De plus en plus d'élus, acquis à l'internationalisation du territoire, mettent en avant d'autres formes d'action, économiques, universitaires, événementielles... Dont toutes ont un lien avec le développement local. Comment l'action internationale des collectivités locales vient-elle renforcer la stratégie du territoire ?

#### Objectifs

L'objectif de l'atelier est d'explicitier les notions de rayonnement des territoires et de marketing territorial, de présenter les actions existantes, notamment les actions incluant une dimension de « coopération internationale », et de réfléchir à des pistes d'actions innovantes à mener par les collectivités locales, au niveau de La Réunion.

- connaître la définition de rayonnement du territoire, ce que cette terminologie d'attractivité des territoires recouvre et ses accointances avec la notion de diplomatie économique
- savoir si l'action internationale des collectivités territoriales est intégrée dans la stratégie de promotion du territoire

#### INTERVENTIONS

---

##### NEXA

Jenny SEIBERT, chargée du marketing territorial

→ *Présentation des notions d'attractivité d'un territoire et de marketing territorial*

La notion d'attractivité du territoire recouvre plusieurs dimensions. Elle peut être évoquée à l'échelon local, régional tout autant que national et international. Elle comprend les secteurs économique, touristique et culturel.

Un exercice participatif est proposé à l'assemblée afin d'exprimer le vocabulaire que recouvre la notion d'attractivité du territoire. Les mots-clefs suivants sont proposés par la trentaine de participants présents : potentialité, tourisme, centre d'intérêt, investissement, visibilité, accessibilité, compétitivité, installation, climat de l'environnement, intelligence économique, qualité de vie, emploi, stabilité, avantage comparatif, ressources, respect des droits de propriété, avantage budgétaire, dynamisme, pérennité, narration, compétences, bien-vivre.

Le marketing du territoire est effectivement l'ensemble de mesures sur un territoire visant à attirer à plus ou moins long terme des touristes, des populations qui s'établissent et des investissements. Il s'agit de mettre en valeur les avantages comparatifs d'un territoire.



## Observatoire Villes Ports Océan Indien

Annick MIQUEL, directrice

→ *Partage des actions portées par l'OVPOI*

L'initiative de l'OVPOI illustre la pertinence d'un réseau des villes comme largement évoqué dans les débats de la matinée.

La structure a été créée en 2009 sous l'égide de l'AIVP (association internationale des villes et ports) et bénéficie grâce à elle du rayonnement de son réseau mondial. Engagée par trois membres, les villes du Port, de Durban et de Tamatave, l'association est aujourd'hui forte de 22 membres issus de 8 pays. Elle mène des études spécifiques commanditées par ses membres, sur des sujets d'intérêts communs, débattus ensuite lors d'ateliers thématiques et de séminaires annuels. Cette année a été l'occasion de présenter les résultats des études 2013-2014 au forum mondial des villes portuaires à Durban. La structuration de cette entité « océan Indien » est aussi le support pour promouvoir la région dans son ensemble. Cette année a également vu la création d'un service SIG au sein de l'observatoire qui permet la diffusion des résultats des études à travers des posters synthétiques apportant une vision plus globale des constats et recommandations.

La directrice a ensuite balayé les résultats de la dernière étude en date sur un comparatif des aménagements en matière de waterfront dans la région. Cette étude a permis de s'intéresser à ce point de jonction crucial entre la ville et son port ainsi que sur les modalités d'appréhension de cette problématique. Le waterfront apparaît pour toutes comme la vitrine de la ville et comme un levier de développement économique. Le constat du dynamisme des projets existants dans la région est relevé avec 17 projets dans 7 pays.

Trois modèles de développement distinct ressortent de cette analyse : un modèle libéral porté par le privé ; un modèle raisonné visant à attirer le développement économique tout en accordant une attention à l'activité sociale et aux aspects environnementaux ; et un modèle de valorisation de l'existant.

### Ville du Port

Olivier HOARAU, maire

→ *Attractivité et rayonnement international de la Ville du Port*

L'attractivité du territoire recouvre la notion de la convergence des intérêts pour la commune. La ville du Port abrite deux ports, le seul port commercial de l'île et un port de plaisance. Parallèlement, la commune connaît une situation locale avec un parc de logements sociaux important qui induit des obligations en termes d'aménagement du territoire et d'action sociale.

Parler d'attractivité c'est d'abord partir d'un constat local. Il s'agit ensuite d'analyser les possibilités permettant à la ville de se développer, quel moyen de valorisation de ses atouts.

En effet, il y a d'abord le Port « pour investir », qui se révèle trop attractif ce qui est de l'aspect industriel, dans un territoire contraint qui reste le plus petit de la Réunion. Une sélectivité des projets est de mise. L'attractivité pour la Ville du Port se raisonne aussi et surtout en termes résidentiel, comment attirer de nouveaux habitants, comment transformer l'image de la ville. Le Port est une ville dynamique, jeune, qui a du potentiel.

Or, la coopération internationale peut permettre une mise en valeur des potentialités de la ville. Le Port est jumelé avec trois villes de l'océan Indien : Durban, Tamatave et Quelimane. L'OVPOI également intervient sur le territoire et fait vivre ce jumelage avec des villes portuaires du pourtour de l'océan Indien. Avec Durban, la commune développe des projets culturels, sportifs, en lien avec l'éducation et en lien avec l'attractivité économique. Grâce à cette collaboration avec Durban, le Port bénéficie d'un rayonnement très fort à l'échelle du continent africain. En matière de partage d'expériences également, Durban se montre très intéressée par les pratiques de la ville dans les domaines du développement durable et de l'aménagement du territoire qui permettrait de développer l'ingénierie locale.

Aujourd'hui, c'est une chance d'être une ville portuaire au cœur d'un trafic maritime très intense. L'objectif doit être de capitaliser sur cet avantage. La coopération permet de sortir du discours uniquement compétitif, de la concurrence entre les ports. Les actions à l'international concourent à faire connaître le Port à l'échelle internationale, et par extension la Réunion. Elles participent au développement de nouvelles activités sur le territoire et à la concertation entre territoires de la région.

## Association Iles Vanille

Pascal VIROLEAU, directeur

→ *Concept des Iles Vanilles, l'exemple d'une coopération internationale pour générer de l'attractivité*

L'océan Indien se situe au cœur d'un arc comprenant les régions les plus touristiques du monde. L'association Ile Vanille regroupe deux types de membres, les comités du tourisme nationaux et les ministres du tourisme de la région. Elle travaille à deux actions majeures. D'une part, il s'agit de pousser les combinées inter-île et d'autre part de faire circuler les touristes entre les îles. Elle comprend aujourd'hui 7 membres et pourrait accueillir sous peu Zanzibar et le Sri Lanka.

L'association a été créée en 2012 sous la forme d'une association loi 1901. C'était jusqu'à présent une association de fait, émanant des acteurs, spontanée, créée au fil du temps dans l'intérêt de créer un outil commun. Elle est opérationnelle depuis le 1er janvier 2014.

Cette création correspond au constat d'une compétition dans le secteur touristique de plus en plus forte et qui continue de progresser. De 150 destinations touristiques il y a 15 ans, il y a aujourd'hui plus de 700 destinations, soit une multiplication par 5. Pour se positionner en tant que destination touristique, il est devenu obligatoire d'investir en espace de visibilité, de marketing. Egalement, le comportement des touristes est différent. Ils souhaitent voyager moins loin, moins cher. Le facteur d'attractivité pour l'océan Indien est donc plutôt défavorable.

Tout seul, il apparaît impossible de résister, d'où l'idée de créer le label des îles Vanille. Tout d'abord, d'un point de vue budgétaire, il s'agit de faire de la promotion touristique en commun afin de réaliser de substantielles économies d'échelle. Puis, cette association permet d'aller plus loin, d'acquérir les outils pour déceler les nouveaux codes de consommation du tourisme, pour s'adapter au marché.

Enfin, il faut considérer que les coopérations économique, culturelle et sociale ne sont pas dissociables. Par exemple, à côté de l'aspect de coopération culturelle, le dernier carnaval des Seychelles a également été l'occasion du déplacement d'une délégation des chefs d'entreprises réunionnais.

## ELEMENTS DU DEBAT

---

Quel est l'avantage compétitif de La Réunion par rapport à d'autres îles ? Le tourisme est-il réellement le secteur le plus porteur pour les investissements et l'attractivité ?

Pour Philippe JEAN-PIERRE, conseiller régional et président du comité régional pour l'innovation, il convient de distinguer deux autres secteurs prévus par la stratégie de spécialisation économique de La Réunion : la protection et l'exploitation des ressources de la biodiversité à travers l'agro-industrie et la bioéconomie, ainsi que l'autonomie énergétique dans le cadre de l'agilité territoriale. Il s'agit de l'identité du territoire. C'est ce qui doit déterminer le sens de l'action internationale des collectivités territoriales. La Réunion peut apparaître comme apporteur de solution de haute valeur ajoutée pour l'aménagement de territoire.

Le troisième pilier est effectivement le tourisme car le tourisme de demain sera agile. Il faut se tenir réactif aux nouvelles demandes dans un secteur nécessairement fortement inclusif en matière d'emploi.

Bien entendu, l'avantage compétitif de La Réunion pour le tourisme ne se situe pas dans le coût du travail, ni dans celui du capital. Mais il s'agit plutôt d'une combinaison de plusieurs avantages. Egalement, il ne faut pas oublier la valeur ajoutée que représente l'Université de la Réunion pour le bassin de l'océan Indien, dans le cadre d'une économie de la connaissance. L'idée sera de faire de La Réunion le knowledge hub de la zone. L'attractivité à l'échelle de l'océan Indien correspond également à sa pluridisciplinarité. Les équipements doivent aussi être dimensionnés à son échelle, pour faire avec et pour autrui.

Le maire du Port complète que la dimension culturelle est importante pour la municipalité et qu'elle souhaiterait poursuivre le développement de ce volet de sa coopération. La scène du Kabardock, par exemple, attire toute la Réunion et figure également dans les réseaux de la culture en métropole et internationaux. La promotion de la danse contemporaine figurera aussi dans les prochaines orientations de la coopération culturelle internationale. Le rayonnement de la culture portoïse constitue immanquablement un élément fort du rayonnement de la ville par-delà ses frontières. Cela permet également à moyen termes de valoriser les équipements du territoire et ses formations.

Bertrand GALLET, directeur de CUF, rappelle que la question de l'attractivité est aussi la question de la notoriété pour le développement du territoire. Mais comment passer d'une notoriété à quelque chose qui participe à la construction du territoire ? Cette réflexion est portée dans beaucoup de collectivités locales partout dans le monde. Il existe aujourd'hui un benchmark avec les territoires du monde entier. Le discours dominant actuel des acteurs locaux est ancré dans la compétition. Il rappelle que Mme Moustache-Belle, maire de Victoria aux Seychelles, est l'une des vice-présidentes de l'organisation mondiale CGLU – Cités et gouvernements locaux Unis. C'est là aussi une occasion de promouvoir cette identité indo-océanique. Le réseau permet de promouvoir l'identité de l'océan Indien.

Le conseiller régional conclut l'atelier par une réflexion sur la stratégie d'internationalisation qui correspond au passage d'une politique « de coup » à une stratégie de coopération globale, d'actions générales programmées. Donner du sens à une stratégie d'internationalisation doit permettre d'irriguer d'autres secteurs, de donner un socle. Il est bien entendu nécessaire d'avoir des outils de projections pour cette stratégie (ligne maritime, aériennes). Pourtant, on remarque une volonté d'audace de beaucoup d'acteurs pour développer leur capacité de s'ouvrir. Mais dans ce contexte, la problématique de label de territoire reste entière, d'où la nécessité d'une conception aval pour avoir une cohérence générale et positionner La Réunion sur la chaîne de valeur mondiale.

# DISCOURS DE CLOTURE

---

## STEPHANE FOUCAULT

*Directeur de l'AFD à La Réunion*

Pour ces quelques éléments de conclusion, je vais revenir sur le partenariat liant l'AFD avec les collectivités locales françaises dans le cadre de l'action internationale.

Comme je vous l'avais indiqué, ce partenariat s'inscrit dans les orientations stratégiques de l'Agence. L'AFD a besoin des collectivités aussi pour participer à l'attractivité de son offre et pour permettre ce travail de proximité pour lequel nous ne sommes pas équipés.

Dans une logique de réciprocité, l'AFD peut également apporter des solutions de financements de vos actions, même si cela ne vise pas à remplacer les outils du Ministère des affaires étrangères pour l'action internationale des collectivités. Des outils spécifiques sont disponibles pour le financement de projets, en particulier pour le financement des investissements, ce qui n'est pas prévu par les outils de la Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales, mais aussi à travers la mobilisation d'expertise directe, que nous utilisons déjà dans la région.

Nous l'avons déjà expérimenté à Maurice, en matière de maîtrise de la demande en énergie, aux Comores, avec l'expertise du CHU et l'ARS dans le domaine sanitaire mais aussi à Madagascar dans le secteur éducatif.

Ainsi, cette année une nouvelle étape a été franchie. Un fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences est aujourd'hui en place. Il permet, dans les pays émergents, de répondre aux demandes de savoir-faire français exprimées. Cette possibilité couvre l'offre d'expertise des collectivités françaises et de leurs opérateurs (agences d'urbanisme, syndicats, agences de développement territoriale). Plusieurs collectivités sont déjà positionnées dans des projets qui ont trait à la mobilité urbaine, aux déchets ou à la lutte contre le changement climatique

Par ailleurs, l'Agence expérimente en lien avec le Ministère des affaires étrangères et la Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales, une

nouvelle modalité consistant à financer directement des projets de coopération décentralisée initiés par des collectivités françaises.

Cette première année de phase pilote a permis le financement de trois projets pour un montant total de 1,5 millions d'euros, dont un projet à Madagascar entre la communauté urbaine d'Antananarivo et la Région Ile de France qui travaille de longue date ensemble sur la thématique des transports.

En début d'année prochaine, un nouvel appel à propositions va être lancé. Il se concentrera sur :

Le changement climatique dans l'optique de la COP 21 où l'AFD souhaite aussi mettre à l'honneur l'action des collectivités locales françaises dans le cadre des Plans climat de développement territorial. Les déchets, pour répondre à cette nouvelle possibilité offerte aux collectivités françaises de consacrer à des projets internationaux 1% de leurs ressources affectées à la collecte et au traitement des déchets. Enfin, une orientation sur la coopération régionale en Outre-mer pourrait être le 3ème axe.

Il reste que nos modes opératoires ne nous permettent pas une grande flexibilité, notamment lorsqu'il s'agit de financer de petits projets. Ainsi, même avec cette volonté d'ouverture de l'Agence à la coopération régionale en Outre-mer, il faudra s'inscrire dans un cahier des charges très strict. Mais cette opportunité doit être considérée, dès maintenant !

L'AFD reste disponible pour échanger avec vous sur les enjeux de développement locaux. Egalement, nous continuerons à travailler avec vous dans le cadre du club des coopérations décentralisées et nous espérons qu'il continuera à prospérer à la suite de ces 1ères rencontres. C'est à vous de vous saisir de cette dynamique, pour une action cohérente, lisible de la Réunion dans la région. Pour que cela participe, comme nous en avons débattu aujourd'hui à l'attractivité et au rayonnement de notre territoire réunionnais.

## **ROLAND RIES**

*Président de Cités Unies France*

*Maire de Strasbourg*

Ce séminaire est le premier auquel je participe depuis ma prise de fonction en tant que président de Cités Unies France.

J'ai été impressionné par le niveau, la diversité des interventions et la qualité des débats. Elles constituent la matière première pour aller plus loin, à condition de ne pas laisser retomber la dynamique. Le suivi est tout autant essentiel pour poursuivre cet élan.

Tout au long de la journée, j'ai ressenti une volonté d'avancer. La prise de conscience est là, celle du rôle que la Réunion peut jouer - dans son intérêt comme dans celui des autres - au sein de son environnement, de l'océan Indien, sur les plans économique, touristique, peut-être patrimonial et bien d'autres encore.

Nous avons durant cette journée analysé les atouts de l'île par rapport aux autres. Cette première étape

de diagnostic, d'état des lieux est maintenant bien avancée. La suivante est celle d'une stratégie à définir en commun. L'international doit, en effet, susciter une certaine forme de consensus. Il est nécessaire de se réunir, au-delà des divisions, au-delà du politique.

L'intérêt de Cités Unies France est, à cet égard, d'être un intervenant extérieur, neutre, capable d'apporter une expertise d'autres territoires. Alors, la solution est-elle celle d'avoir un représentant local ? Si oui, il devra s'agir d'une personnalité capable de fédérer. Il faudra trouver aussi les moyens de la financer.

Je suis profondément convaincu que l'avenir réside dans les partenariats et les projets à nouer à travers le développement de manière transversale entre collectivités de la région.

---

*Un remerciement particulier est adressé :*

*à toute l'équipe de France Volontaires à La Réunion et à leurs volontaires ainsi qu'à Frederick Pairault de l'ANACEJ pour la préparation et l'animation de l'atelier Jeunesse ;*

*à Jenny Seibert de Nexa pour la préparation et l'animation de l'atelier Attractivité ;*

*à Linda Naili, Camille Borella et Anne-Claire Gaurdu de Cités Unies France pour la préparation des ateliers ;*

*à Gilles Theodora et Magali Latchoumanin de la Région Réunion, à Astrid Frey de Cités Unies France et à Julie Couriaut de l'AFD pour l'organisation et la coordination générale de l'évènement.*

# LISTE DES PARTICIPANTS

AD2R	Cécile	NERE-MARPIGA	chargée d'études
AFD	Julie	COURIAUT	chargée de mission
AFD	Stéphane	FOUCAULT	directeur
AFECTI Réunion	Stéphane	CHANUC	représentant
AGILE	Patrick	NATIVEL	chargé de mission
AGILE	Carol	DEVELTER	chargée de mission
ALEFPA RTGA	Nathalie	FAUCHER	directrice adjointe
Ambassade de France aux Comores	Nadège	LAGARDERE	chargée de mission
AMDR	Cyrille	HAMILCARO	directeur
AMDR	Guillaume	ELISABETH	collaborateur du président
ANACEJ	Frédéric	PAIRAULT	délégué général
Association ADTSS	Joseph	LEBRETON	président
Association ADTSS	Léonis	GUEZELLO	représentant
Association îles Vanille	Pascal	VIROLEAU	directeur général
Association MIARO	Charlotte	RABESAHALA	conseillère scientifique
Association MIAU	Patrick	BLARD	représentant
Association réunionnaise des relations et créations culturelles	Erwan	LE BARS	trésorier
Association réunionnaise des relations et créations culturelles	Sabine	ARMOUDOU-PAULIC	présidente
Association Solidarités et Cultures	Irène	STOJCIC	responsable
Bras Panon	Claudine	DILOIS	directrice de cabinet
Bras Panon	Monique	MOUROUGUINPOULE	chargée de coopération
Cabinet Tohana	André	DOLLFUS	consultant
Chambre de commerce et d'industrie de la Réunion	Raziah	LOCATE	directrice du pôle international
CIEP	Christian	BELLEVENUE	directeur régional
Cités Unies France	Roland	RIES	président
Cités Unies France	Astrid	FREY	chargée de mission
Cités Unies France	Bertrand	GALLET	directeur général
CIVIS	Ulrick	VALLIEMIN	chargé de mission
Club Export	Aurélié	HOARAU	chargée de mission
Communauté de communes de Sainte Maure de Touraine	Christian	BARRILLET	conseiller communautaire
Conseil général de La Réunion	Gérald	DAMOUR	directeur des RI
Conseil général de La Réunion	Pierre	VERGES	4e Vice-président
Conseil régional Rhône-Alpes	Virginie	LABEAUME - RAZANAPARANY	coordinatrice à Madagascar
Croix-Rouge Française - PIROI	Christian	PAILLER	chef de délégation
DAAF Mayotte	Dominique	POUSSOU	chef de Service
DAAF Réunion	Thami	AMINE	représentant
EPL Saint-Paul	Didier	RAMAY	enseignant

France volontaires	Maëva	MAROT	volontaire
France volontaires	Laurence	HOARAU-DIJOUX	chargée de communication
France volontaires	Christian	JOLU	directeur régional
France volontaires	Emeline	GALLISSIAZ	volontaire
France volontaires	Nadège	ROSSINI-LAGARDERE	volontaire
France volontaires	Mickaël	APAYA	volontaire
France volontaires	Anne	KORSZUC	directrice adjointe
France Volontaires	Sulliman	HUSANEE	volontaire
France volontaires	Malika	KUREEMAN	volontaire
L'Etang Salé	Dominique	D'EURVEILHER	directeur général des services
La Possession	Jérôme	BOURDELAS	adjoint au maire
La Possession	Eve	LECHAT	conseillère Municipale
La Possession	Christophe	ROCHELAND	chargé de coopération
Le Port	Olivier	HOARAU	maire
Mamoudzou	Bacar	ALI BOTO	premier Adjoint au Maire
Mamoudzou	Moustaafa	NADIROU	directeur général pi
Ministère de l'intérieur de Madagascar	Jean-Jacques	HELLUIN	assistant technique
NEXA	Jenny	SEIBERT	chargée de mission
Observatoire Villes Ports Océan Indien	Annick	MIQUEL	directrice
Observatoire Villes Ports Océan Indien	Wilfrid	BERTILE	président
ONG Trans-Mad	Frédéric	MACQUET	directeur des programmes
Région Réunion	Magali	LATCHOUMANIN	chef de pôle
Région Réunion	Gilles	THEODORA	directeur de la coopération régionale
Région Réunion	Fabienne	COUAPEL-SAURET	vice-présidente
Région Réunion	Philippe	JEAN-PIERRE	conseiller régional
Région Réunion	Benjamin	THOMAS	chargé de mission
Région Réunion	David	LORION	3e Vice-président
REUNIVEILLE	Franck	DASILVA	consultant
Saint-Benoit	Jean-Max	GOVINDASSAMY	direction économie et tourisme
Saint-Denis	Jeanne	LOYHER	adjointe au maire déléguée RI
Saint-Denis	Matthieu	ACCOT	directeur pôle Jeunesse
Sainte-Rose	Bruno	MAMINDY PAJANY	maire
Sainte-Rose	Bruno	GANGNANT	directeur général des services
Saint-Paul	Noeline	CHANE YOU KAYE	chargée de mission
Territoire de la Côte Ouest	Matthis	LAMY	chargé de mission coopération
Territoire de la Côte Ouest	Patrick	BRIAND	chargé de mission attractivité
Territoire de la Côte Ouest	Marie-Noëlle	CORDON	Directrice de l'économie et de l'insertion
Université de La Réunion	Wanda	YENG-SENG	directrice du master RI

*Réalisation des Actes et synthèses des 1ères Rencontres de l'action internationale des collectivités  
françaises de l'océan Indien :*

Agence Française de Développement & Cités Unies France

Décembre 2014

